

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE GAZODUC ARCTIQUE-HAMILTON-MONTRÉAL—LA FABRICATION DES TUYAUX

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Par suite de la récente découverte de gaz dans l'Arctique et de la proposition du ministre du Nord canadien au sujet du tracé d'un pipe-line vers Hamilton ou Montréal, le ministre peut-il nous dire si des études sont en cours pour déterminer si la capacité de production de pipe-line du Canada est suffisante pour fournir cette quantité de tuyaux pour une telle longueur de route?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne peux répondre à cette question sur le champ; je vais l'examiner et tenter d'y apporter une réponse satisfaisante.

LE PROJET DE GAZODUC ARCTIQUE-HAMILTON-MONTRÉAL—LE GOUVERNEMENT ET LES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Dirait-il brièvement de quelle façon son ministère participe à l'étude sur le terrain qui se poursuit actuellement, comment on s'efforcera d'entreprendre des études écologiques et quelles seront les autres formes de participation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois signaler au député que c'est la Panarctic qui s'occupe de cette entreprise, et elle-même relève de la compétence de mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; il a aussi compétence au nord du 60^e degré de latitude et dans la région que traversera le pipe-line. Le député pourrait sans doute adresser sa question au ministre à son retour à la Chambre, la semaine prochaine.

* * *

LES PÊCHES

LA RÉUNION ANNUELLE DE LA CIPAN

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches. Comme la réunion annuelle de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest doit se terminer aujourd'hui, le ministre peut-il faire part à la Chambre de quelque succès du Canada pour faire adopter son point de vue? Sinon, dirait-il à la Chambre quand il fera une déclaration sur le résultat de la conférence?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, nous avons remporté à Washington un succès considérable. Nous avons réussi à faire retenir le principe de la gestion du rendement, auquel ont souscrit les quinze

[L'hon. M. Pepin.]

pays. On établit en ce moment des contingents. On reconnaîtra aussi la situation particulière du Canada à titre d'État côtier. Les détails en seront annoncés cet après-midi, je l'espère, à Washington, à la fin de la réunion de la CIPAN.

M. McGrath: Le ministre dirait-il quel sort à eu notre proposition d'interdiction de la pêche du saumon en haute mer?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, nous n'avons pas réussi à obtenir les 10 votes nécessaires sur un total de 15. Bien entendu, nous continuerons à insister pour obtenir à l'avenir une interdiction complète de la pêche du saumon en haute mer.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DU DROIT DE LA MER PRÉVUE POUR 1973 ET LA CONSERVATION DU SAUMON DE L'ATLANTIQUE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Étant donné que de graves différends entre 91 nations se préparent à la Conférence du droit de la mer en 1973 en vue de réviser des lois démodées et imprécises persistent et menacent de retarder des mesures urgentes pour prévenir de graves conflits internationaux concernant l'utilisation de l'océan et du fond sous-marin, la récente conférence ou les discussions auxquelles le ministre a pu prendre part laissent-elles prévoir qu'à la Conférence du droit de la mer en 1973, nous pourrions résoudre ces difficultés et, nous l'espérons, amener les Danois à se rendre compte qu'il faut adopter des mesures de conservation pour préserver notre saumon de l'Atlantique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, il me semble que la Conférence du droit de la mer est toujours prévue pour 1973. J'espère qu'elle aura lieu l'an prochain. Pour nous y préparer, nous accueillerons à une conférence internationale à Vancouver, en février prochain, tous les pays intéressés à conserver les ressources vivantes de la mer; cela nous permettra d'affermir la position du Canada et de l'expliquer aux autres pays qui, nous l'espérons, appuieront notre politique lors de la Conférence du droit de la mer.

L'INTERDICTION DE LA PÊCHE AU SAUMON DE L'ATLANTIQUE ET LE DÉSACCORD AVEC LE DANEMARK

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu l'impossibilité d'obtenir une interdiction de la pêche au saumon en haute mer, le ministre mettra-t-il fin à la discrimination contre nos pêcheurs de saumon en leur permettant de pêcher jusqu'à ce que les Danois cessent de le faire en haute mer?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Non, monsieur l'Orateur. Je crois que ce serait la fin de nos pêcheurs de saumon. Nous offrons aux pêcheurs une formule que la plupart d'entre eux ont déjà acceptée selon laquelle ils jouiront d'un revenu équivalent à leurs trois dernières meilleures années 60. Il ne faut pas oublier qu'ils devront toujours faire face aux dépenses de la pêche.